

# Réussir sa production de salades en maraîchage diversifié en agriculture biologique

## Objectifs de la formation

Acquérir les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production de salade quantitative et qualitative, toute l'année, en maraîchage biologique.

## Enjeux

Le terme salade englobe une large variété de légumes feuilles, indispensable à la composition de la gamme du maraîcher diversifié tout au long de l'année. La difficulté de nos maraîcher réside dans la capacité à avoir un production constante et de qualité toute l'année, en adaptant variété et conduite en fonction des saisons

## Déroulé

Connaître les conditions d'implantation favorables à la culture des salades en agriculture biologique  
Savoir choisir les variétés de salades adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques, et à la conduite en agriculture biologique selon les saisons.  
Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments de la culture  
Maîtriser la conduite phytosanitaire d'une culture de salades en agriculture biologique.  
Savoir s'organiser pour fournir des salades durant toute l'année.

Contenus :

Apports et échanges sur :

- Préparation de sols
  - Fertilisation
  - Choix variétal existant, spécificités associées
  - Besoin en irrigation et moyens
  - Utilisation des plastiques
  - Prévention et traitement des maladies et ravageurs de la salade
  - Planning de culture
- Méthodes pédagogiques

## Dates, lieux et intervenants

**05 déc 2019**

34800 Clermont l'Hérault

Intervenant : Xavier Dubreucq, technicien maraichage

09:00 - 17:00 (7hrs)

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 05/12/2019

## Tarifs

Non agricole 168€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Autres fonds de formation, nous contacter

## Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734